



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

360. Vêtement. Habillement.Habit.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

lamie ni même les ornements gracieux, quoique rustiques, peut être l'habitation de l'homme solitaire, & sert souvent à orner les jardins.

La Fable a extrêmement embelli les *grottes* pour y loger ses nymphes. Le mot de *caverne* paroît enchérir sur celui d'*antre*, par la profondeur, par la clôture, & par un rapport plus formel à la férocité de ce qui peut y habiter.

Polyphème logeoit dans un *antre*. Les lions se retirent dans des *cavernes*, & les vents sont aussi renfermés par les Poètes dans une *caverne*, d'où Eole en retient ou en permet à son gré l'impétuosité. La description de la *grotte* de Calypso inspire plus de sensualité, que celle des plus riches Palais.

### 358. VEDETTE. SENTINELLE.

Une *vedette* est à cheval. Une *sentinelle* est à pied. L'un & l'autre veillent à la sûreté du corps dont ils sont détachés, & pour la garde duquel ils sont mis en faction.

### 359. POSTER APOSTER. (N.)

On *poste* pour observer ou pour défendre : on *aposte* pour faire un mauvais coup. La troupe est *posée* : l'assassin est *aposté*.

### 360. VÊTEMENT. HABILLEMENT. HABIT.

*Vêtement* exprime simplement ce qui sert à couvrir le corps : & il comprend tout ce qui est à cet usage, même la coëffure & la chaussure, & rien au-delà : voilà pourquoi l'on s'en sert avec grace, en disant que tout le nécessaire consiste dans la nourriture, le *vêtement* & le logement. *Habillement* a une signification plus composée : outre l'essentiel de vêtir, il renfer-

me dans son idée un rapport à la forme & à la façon dont on est vêtu, & son district s'étend, non-seulement à tout ce qui sert à couvrir le corps, mais encore à la parure & à tout ce qui n'est que pur ornement, comme les rubans, les colliers, les pierreries: c'est par cette raison qu'on dit, la description d'un *habillement* de cérémonie & de théâtre. *Habit* a un sens bien plus restreint que les deux autres mots: il ne signifie que ce qui est robe, ou ce qui tient de la robe; en sorte que le linge, le chapeau & les fouliers ne sont pas compris sous l'idée de ce mot: ainsi l'on ne s'en sert que pour marquer ce qui est l'ouvrage du Tailleur ou de la Couturiere. Le justaucorps, la veste, la culotte, la robe, la jupe, le corset, sont des *habits*; mais la chemise & la cravate ne le sont point, quoiqu'ils soient *vêtements*; & l'épée n'est ni *habit* ni *vêtement*, quoiqu'elle soit de l'*habillement* du cavalier.

### 361. VÊTU. REVÊTU. AFFUBLÉ. (N.)

*Vêtu* se dit des habits ordinaires, faits pour le besoin & la commodité, ou même pour les ornements de mode. *Revêtu*s'applique aux habillements établis pour distinguer dans l'ordre civil les emplois, les honneurs & les dignités. *Affublé* est d'un usage ironique pour les habillements extraordinaires & de caprice, ou pour ceux que portent les personnes qui ont fait le sacrifice de leur liberté.

L'Ecclésiastique & le Magistrat doivent être *revêtus* décemment, selon le goût qu'exige la gravité de leur état. Les femmes peuvent être *vêtues* galamment, mais toujours selon les loix de la pudeur.

Le Commissaire du quartier doit être *revêtu* de